



CONSORTIUM NATIONAL  
DE FORMATION EN SANTÉ

# ... CARREFOUR DE L'OFFRE ACTIVE

## *Jeux-questionnaires*

## *Parcours avancé*

- 01.** La francophonie en milieu minoritaire
- 02.** Les langues officielles et les droits linguistiques
- 03.** L'accès à des services de santé équitables en français dans les CFMS
- 04.** L'offre active et les compétences culturelles dans les services de santé
- 05.** L'offre active dans la pratique : stratégies et astuces



## LA FRANCOPHONIE EN MILIEU MINORITAIRE

**QUELS TROIS GROUPES FONT PARTIE DES PEUPLES AUTOCHTONES?**

- A** Les Premières Nations, les Inuits et les Métis.
- B** Les Premières Nations, les premiers peuples d'Amérique, les Métis.
- C** Les Inuits, les Métis et les personnes bispirituelles.

Le terme « Peuples autochtones » désigne les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. La Constitution canadienne reconnaît trois groupes de Peuples autochtones : les Premières Nations, les Inuits et les Métis. « Ces trois groupes distincts ont leur propre histoire ainsi que leurs propres langues, pratiques culturelles et croyances. » (Gouvernement du Canada)

**L'IMMIGRATION FRANCOPHONE EST DEVENUE UNE PRIORITÉ NATIONALE POUR :**

- A** Augmenter le nombre de francophones vivant en situation minoritaire.
- B** Augmenter le nombre de professionnelles et de professionnels de la santé bilingues.
- C** Augmenter le nombre de francophones vivant dans la province du Québec.

Les communautés francophones font face à une diminution de leur poids démographique depuis de nombreuses années. La contribution des personnes immigrantes d'expression française à la vitalité et à l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire est d'une importance capitale.

## ... LES LANGUES OFFICIELLES ET LES DROITS LINGUISTIQUES

**ENVIRON UN MILLION DE FRANCOPHONES VIVENT À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.**

**A** Faux

**B** Vrai

Le Canada compte près de 41 millions de personnes. Près d'un million de personnes d'expression française vivent dans les trois territoires canadiens et dans les provinces autres que le Québec.

**LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS EST ENTRÉE EN VIGUEUR EN JUIN 2023.**

**A** Vrai

**B** Faux

C'est la Loi sur les langues officielles modernisée qui est entrée en vigueur en juin 2023.



## L'ACCÈS À DES SERVICES DE SANTÉ ÉQUITABLES EN FRANÇAIS DANS LES CFMS

### DES SERVICES DE SANTÉ ÉQUITABLES SONT :

- A** Appropriés
- B** Sécuritaires
- C** Efficaces
- D** **Toutes ces réponses**

Des services de santé équitables sont appropriés, sécuritaires et efficaces. Ces soins sont adéquats et sont dispensés au bon moment de façon coordonnée, en tenant compte des besoins et des préférences des personnes. Ces soins minimisent les risques de préjudice pour les patientes et les patients ainsi que le gaspillage de ressources.

### QUEL ÉNONCÉ POURRAIT S'APPLIQUER AUX SERVICES DE SANTÉ VIRTUELS?

- A** Les services de santé virtuels sont offerts seulement aux anglophones
- B** Les francophones ont un accès privilégié aux services de santé virtuels
- C** **On retrouve très peu d'offre active sur les portails de services de santé virtuels**

Les services de santé virtuels sont offerts à toute la population. Toutefois, les francophones vivant en situation minoritaire font face à des obstacles : les portails Web tiennent rarement compte de l'offre active de services en français.



## L'OFFRE ACTIVE ET LES COMPÉTENCES CULTURELLES DANS LES SERVICES DE SANTÉ

### LEQUEL DE CES ÉNONCÉS EST VRAI?

- A** Les compétences culturelles servent à éliminer les différences culturelles
- B** Les compétences culturelles servent à influencer la culture des autres
- C** **Les compétences culturelles servent à faire tomber les barrières culturelles**

L'offre active et les compétences culturelles sont fondamentales pour l'accessibilité, la sécurité et la qualité des services de santé en français dans les communautés francophones en situation minoritaire.



## ... L'OFFRE ACTIVE DANS LA PRATIQUE : STRATÉGIES ET ASTUCES

### CHOISISSEZ LES COMPORTEMENTS QUI SONT EN LIEN AVEC LES COMPÉTENCES CULTURELLES ET L'OFFRE ACTIVE

- A** S'informer de la langue officielle de préférence de la personne et l'inscrire dans le dossier médical
- B** Utiliser le vocabulaire de la personne pour respecter sa façon d'utiliser le français
- C** Utiliser un langage neutre et ne jamais faire d'hypothèse sur l'orientation sexuelle de la personne
- D** **Toutes ces réponses**

Accueillir la personne dans les deux langues officielles et utiliser ses connaissances et ses compétences culturelles pour communiquer avec la patientèle contribuent à la mise en place d'un espace de soins de qualité. Ainsi, la personne se sent à l'aise de s'exprimer en toute sécurité dans la langue officielle de son choix et selon ses valeurs culturelles.